

1er matelot de bordée (F/H) - Bac de La Bouille

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3603&id_origin=0

Limite de candidature	24-10-2026
Mise à jour	24-09-2026
Référence	VP-192/26/P02506
Service	DIRECTION DE LA MER, DES BACS ET DES VELOURUTES
Localisation	LA BOUILLE / BAC DE LA BOUILLE
Contrat	1- Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	F04 Marin / Matelot
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	Adjoint techniques territoriaux
Grade	Adjoint technique territorial, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe



Contexte et définition du poste

Chaque année, le service des bacs du Département de Seine-Maritime permet à plus de 3 millions de véhicules de traverser la Seine. L'amplitude horaire de fonctionnement des bacs ainsi que la fréquence des passages sont déterminées de manière à offrir aux usagers un service de proximité et de qualité, et répondre ainsi aux besoins de déplacements personnels ou professionnels.

Au total, huit bacs sont gérés et exploités par le Département. Ces derniers relient les deux rives du fleuve de Canteleu à Quillebeuf-sur-Seine. Un mode de transport pratique et économique qui participe à la qualité de vie des usagers. Ce service public, essentiel pour le désenclavement des zones situées entre les boucles de Seine, permet de réduire considérablement les distances et les temps de trajet. Deux types de bacs assurent la liaison d'une rive à l'autre : les bacs maritimes d'une capacité d'environ 30 véhicules et qui peuvent convoyer tous types de poids lourds et les bacs fluviaux dont la capacité est d'environ 10 à 12 véhicules. Cette flotte se modernise actuellement pour allier qualité de service et respect de l'environnement.

Au sein du service exploitation des bacs, vous assurez la conduite du navire, l'encadrement fonctionnel de l'équipage (un chef mécanicien et deux matelots) et veillez à la sécurité de la navigation.

- Vous assurez la manœuvre d'accostage et d'appareillage des cales et appontements et organisez l'embarquement des véhicules et des passagers dans le respect des règles de sécurité.
- Vous êtes le garant de la sécurité des passagers et des véhicules en cale et lors des traversées. Vous contrôlez le nombre de passagers autorisés à bord du bac et assurez la sécurité de l'accès à la cale des véhicules au moyen de la filière de cale.
- Vous participez aux exercices de sécurité que vous pouvez programmer et animer, vous assurez de la disponibilité des installations de sécurité.
- Vous réalisez les opérations de maintenance et d'entretien du bac, du pont, des cales et des locaux. Vous rendez compte au service technique des bacs de toute anomalie et contribuez à l'établissement des besoins d'intervention à programmer.
- Pendant la réalisation des missions de conducteur, vous veillez au respect et à la bonne exécution des missions, consignes et procédures données aux matelots.
- De manière occasionnelle, vous pouvez participer au transit fluvial entre un passage d'eau et les sites de carénage de Rouen ou Le Havre ou l'appontement de Yainville ou entre passages d'eau.

Profil recherché

1er matelot de bordée (F/H) - Bac de La Bouille

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3603&id_origin=0

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
- Vous possédez le certificat de capacité pour la conduite des bateaux à passagers (groupe A ou B).
- Vous détenez le certificat de qualification de l'Union Conducteur des bacs, le certificat radio restreint ainsi que les attestations radar et spéciale passagers.
- Vous maîtrisez la réglementation fluviale, possédez les connaissances nautiques et de sécurité de base ainsi que les fonctions de chaque agent de service.
- Vous êtes réactif, rigoureux, possédez le sens du contact et l'esprit d'équipe.

Spécificités du poste :

- Permis B : déplacements fréquents sur les 6 passages d'eau fluvio-maritime
- Astreintes : 4 jours toutes les 6 semaines; l'agent doit être joignable à tout moment et intervenir dans un délai maximal de 2 heures
- Renfort sur un autre passage d'eau en cas de panne
- Travail en horaires décalés
- Port d'un uniforme

Les avantages :

- Titres restaurant
- Travail en équipe
- Association du personnel
- Association sportive
- Parcours de formations riches et adaptés pour développer vos compétences
- Aides à la famille (prestation jeune enfant, subvention séjours)
- Forfait mobilités durables
- Participation à la prévoyance et à la mutuelle
- Gratuité des parcs et musées départementaux